

Construire un éco-quartier

Point fort de cette formation

Formation réalisée par des professionnel·les ayant mis en œuvre des projets de ville durable.

Objectif principal

Cette formation apportera aux participant·es des éléments de compréhension sur les enjeux liés à la ville durable ainsi qu'une réflexion sur leur rôle dans le management d'une politique urbaine soutenable.

Objectifs opérationnels

- Comprendre ce que recouvrent les notions de ville durable et d'éco-quartier.
- Déterminer la place de la collectivité dans la conduite des projets d'éco-quartiers
- Analyser un ensemble de cas pratiques.

Contenu

« Ville durable » et « éco-quartier », de quoi parle-t-on ?

- Définition de « ville durable », d' « écoquartier », principes fondateurs.
- Etat des lieux des réalisations en France et en Europe.
- Passer du « pourquoi » des villes durables au « comment » : formes urbaines, espaces publics, participation, environnement, énergie, lien social.

Jeux d'acteurs et gouvernance locale

- Le cadre actuel des éco-quartiers à la française.
- Le rôle et les outils des élu·es locaux : management d'une politique urbaine soutenable.
- De la vision globale au pilotage des projets d'éco-quartiers : retour d'expériences.

Illustration avec des études de cas

- Travail en groupe autour des projets des participant·es.
- Analyse et conseils : quels critères retenir ? comment-repérer les lacunes ? quel



positionnement adopter ?

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription.

